



Saint-Antoine

P'tite ville en campagne

Réunion extraordinaire du conseil municipal du village de Saint-Antoine tenue le mardi 10 décembre 2019 dans la salle du conseil municipal

Sont présents : Eugère Cormier, maire suppléant
Mélanie Arsenault Sirois, conseillère
Christien Goguen, conseiller
Raoul Leger, conseiller
Jean-Pierre Richard, conseiller

Absent : Ricky Gautreau, maire

Employées : Vicky Williams, directrice générale
Janice LeBlanc, secrétaire adjointe

1. Ouverture de la réunion

Le maire suppléant Eugère Cormier souhaite la bienvenue aux gens dans la salle

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Rien à signaler.

3. Adoption de l'ordre du jour

2019-72 Proposé par conseiller Jean-Pierre Richard, appuyé de conseiller Raoul Leger que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adoptée

4. **Modification arrêté 2019-02, Plan rural du village de Saint-Antoine**

2019-73 Proposée par conseillère Mélanie Arsenault Sirois, appuyé de conseiller Raoul Leger que l'arrêté 2019-02, modifiant l'arrêté 2009-01, l'arrêté adoptant le plan rural du village de Saint-Antoine soit accepté tel que lu par titre en 1^{ère} lecture.

Adoptée

2019-74 Proposé par conseiller Raoul Leger, appuyée de conseillère Mélanie Arsenault Sirois que l'arrêté 2019-02, modifiant l'arrêté 2009-01, l'arrêté adoptant le plan rural du village de Saint-Antoine soit accepté tel que lu par titre en 2^e lecture.

Adoptée

5. **Levée de la réunion**

La levée de la réunion fut proposée par conseiller Christien Goguen.



Eugère Cormier, maire suppléant



Vicky Williams, directrice générale